

## Aucun jour de repos samedi et dimanche

Par geley, le 22/05/2013 à 13:50

Bonjour,

Je suis vendeuse en boulangerie. Je travaille 6 jours sur 7, mon seul jour de repos de la semaine étant le mercredi. Je travaille donc tous les weekends (samedi et dimanche). Est-ce légal ?

Par P.M., le 22/05/2013 à 15:55

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous travailler le dimanche toute la journée et consulter la Convention Collective applicable dans l'entreprise...

Par Laudisel, le 22/05/2013 à 16:43

Bonjour,

Un jour de repos par semaine est monnaie courante, reste à revoir les clauses de contrat avec ton employeur pour t'accorder un jour en week-end au lieu du mercredi..:)